Compte rendu de la 58e réunion du Conseil de l'UEO (10 septembre 1956)

Légende: Le 4 septembre 1956, le Conseil de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) se réunit pour une séance spéciale sur l'évolution de la crise du canal de Suez. Le représentant britannique Sir Ivone Kirkpatrick détaille les raisons qui ont amené son gouvernement, en consultation étroite avec les autorités gouvernementales françaises, à convoquer cette réunion, soulignant l'esprit de l'alliance des pays d'Europe occidentale, plus étroit au sein de l'UEO. Sir Ivone Kirkpatrick défend l'urgence de l'action dans la zone du canal de Suez, sous peine d'une mise à l'écart complète de l'influence occidentale sur le «continent arabe». L'ambassadeur de France à Londres, Jean Chauvel, réaffirme que les conclusions de son gouvernement rejoignent en tous points celles du gouvernement anglais sur la résolution de la crise actuelle, évoquant les différentes raisons qui motivent l'attitude du gouvernement français et la plus sérieuse attention que les deux pays y portent.

Source: Conseil de l'Union de l'Europe occidentale. Compte rendu de la 58ème réunion du Conseil de l'Union de l'Europe occidentale tenue le mardi 4 septembre 1956 à 10 heures 30. 10.09.1956. CR (56) 24. Exemplaire N°67. 6 p. Archives nationales de Luxembourg (ANLux). http://www.anlux.lu. Western European Union Archives. Secretariat-General/Council's Archives. 1954-1987. Subjects dealt with by various WEU organs. Year: 1956. File 421.00. Volume 1/1.

Copyright: (c) WEU Secretariat General - Secrétariat Général UEO

URL:
http://www.cvce.eu/obj/compte_rendu_de_la_58e_reunion_du_conseil_de_l_ueo_10_septembre_1956-fr-c7b52587-67da-4262-8ae8-4218bee85d15.html

Date de dernière mise à jour: 13/10/2016

UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

U.E.O. SECRET

Original français

DECLASSIFIE
U.E.O. 1er MARS 1989
SECRET

CR (56) 24

Exemplaire N°.67

10 septembre 1956

COMPTE RENDU DE LA 58ème REUNION DU CONSEIL DE L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE TENUE LE MARDI 4 SEPTEMBRE 1956 A 10 HEURES 30

Etaient présents:

ALLEMAGNE	Dr. J.F. RITTER	Conseiller d'Ambassade
	Dr. U. SAHM	Premier Secrétaire
BELGIQUE	S.E. le Marquis du PARC LOCMARIA	Ambassadeur Extra-ordinaire et Plénipotentiaire
	M. E. CHAMPENOIS	Conseiller d'Ambassade
	Melle. E. DEVER	Premier Secrétaire
FRANCE	S.E. M. J. CHAUVEL	Ambassadeur Extra-ordinaire et Plénipotentiaire
	M. F. HURE	Conseiller d'Ambassade
ITALIE	S.E. M. V. ZOPPI	Ambassadeur Extra-ordinaire et Plénipotentiaire
	M. M. PROFILI	Premier Secrétaire
LUXEMBOURG	S.E. M. A. CLASEN	Ambassadeur Extra-ordinaire et Plénipotentiaire
	M. C. DUMONT	Conseiller d'Ambassade
PAYS-BAS	M. A.H. HASSELMAN	Chargé d'Affaires a.i.
	Jhr. J.L.R. HUYDECOPER	Premier Secrétaire

.../...

www.cvce.eu

ROYAUME-UNI	Sir Ivone KIRKPATRICK G.C.M.G., K.C.B.	Permanent Under-Secretary of State, Foreign Office
	Mr. J.C.W. BUSHELL	Foreign Office
SECRETARIAT GENERAL	M. L. GOFFIN	Secrétaire Général
	M. H. von ETZDORF	Secrétaire Général délégué
	M. S. FREY	Conseiller juridique
	M. Y.P. BENOIST	Chef de la Section des Affaires Générales

SOMMAIRE

Question		Page
I	Canal de Suez	3
II	Questions diverses	
	1) Communiqué de presse à l'issue de la présente réunion	6
	2) Date de la réunion du Conseil des Ministres	6
	3) Communiqué de presse annonçant la tenue d'une réunion du Conseil des Ministres	6
	4) Prochaine réunion du Conseil	6

---

www.cvce.eu

La séance est présidée par M. Louis GOFFIN, Secrétaire Général.

I. CANAL DE SUEZ

Le PRESIDENT rappelle qu'il s'agit d'une séance spéciale, convoquée sur la proposition de la délégation du Royaume-Uni; il donne donc la parole à Sir IVONE KIRKPATRICK.

Sir IVONE KIRKPATRICK expose les raisons qui ont conduit le Royaume-Uni à suggérer la présente réunion. Le gouvernement britannique a demandé la réunion du Conseil de l'O.T.A.N. en vue de l'informer de l'évolution du différend relatif au Canal de Suez car il est généralement admis que l'O.T.A.N. doit être une alliance politique aussi bien que militaire; - il a de même proposé la réunion d'une séance du Conseil de l'U.E.O. car il a estimé qu'une telle réunion serait conforme à l'esprit de l'alliance des pays d'Europe Occidentale. Cette alliance est plus étroite à l'U.E.O. qu'à l'O.T.A.N. et repose sur une base plus politique; la présente réunion permettra d'avoir des échanges de vues qui pourraient être d'un caractère plus intime et plus ouvert que dans le cercle plus large de l'O.T.A.N. C'est pourquoi le gouvernement britannique, après avoir consulté le gouvernement français, a décidé de proposer cette réunion.

Rappelant que tous les gouvernements des pays membres de l'U.E.O., à l'exception de la Belgique et du Luxembourg, ont été représentés à la Conférence de Londres, dont les débats ont été rendus publics, Sir Ivone ne pense pas qu'il soit utile d'y revenir.

En ce qui concerne les travaux du Comité des Cinq, les seuls rapports jusqu'ici disponibles n'ont trait qu'à la phase initiale, à savoir l'exposé du problème fait par M. Menzies au gouvernement égyptien; de ce fait, aucune information complémentaire ne peut être fournie pour le moment sur ce point.

Sir Ivone estime cependant qu'il pourrait être utile d'apporter des indications sur la manière dont son gouvernement envisage l'ensemble du problème.

Ce serait une erreur de ne considérer l'action du gouvernement égyptien qu'à titre d'événement isolé. Il n'est pas inutile à cet égard, de rappeler l'épisode du blocus de Berlin par les Russes. Ce blocus constituait évidemment une question vitale en raison de la grande importance attachée au maintien des positions occidentales à Berlin, mais on peut douter que cette seule considération eût légitimé les risques et les mesures extrêmes qui furent finalement prises pour forcer le blocus. La considération essentielle était la conviction que le blocus soviétique constituait le premier stade d'un plan à long terme visant en définitive à évincer complètement les Occidentaux d'Allemagne. Ce plan a été déjoué grâce aux décisions énergiques prises dès le début par les puissances occidentales.

La situation actuelle dans le Moyen-Orient est analogue. La saisie de la Compagnie du Canal de Suez est la première mesure

.../.

CVCE 4/7 www.cvce.eu

d'une politique tendant à écarter complètement l'influence occidentale du continent arabe. Si nous ne réagissions pas le défi lancé impunément à l'Occident accroîtrait à un tel point le prestige du Colonel Nasser dans le monde arabe qu'il pourrait tenter de nouvelles expropriations, des banques, des entreprises commerciales, des raffineries de pétrole, etc... Son prestige s'en trouverait encore accru, de jeunes officiers fomenteraient des révolutions dans les autres pays arabes, qui appeleraient l'Egypte à leur secours; l'Egypte enverrait des forces de libération, toutes les formes légales seraient observées, mais un jour un dictateur égyptien contrôlerait tout le pétrole du Moyen-Orient.

On peut se demander si les autres pays arabes seraient prêts à accepter cette mainmise sur le pétrole. Mais si le Colonel Nasser pouvait se vanter d'avoir défié impunément 18 nations, y compris les Etats-Unis, d'avoir exproprié tous les avoirs occidentaux; s'il pouvait dire aux pays arabes qu'à condition de bénéficier de leur confiance, et en privant temporairement les Occidentaux de leurs approvisionnements en pétrole.il pourrait tenir ces derniers à sa merci, alors les Etats arabes ne pourraient probablement pas résister à la tentation de le suivre.

La situation est extrêmement dangereuse et si les Occidentaux ne sont pas prêts à la considérer sous son vrai jour, ils seront à la merci d'un dictateur égyptien. Le gouvernement du Royaume-Uni souhaite évidemment que M. Menzies réussisse dans sa mission, mais s'il échoue, des mesures devront être envisagées.

Sir Ivone indique qu'au cours du séjour des dirigeants soviétiques en Angleterre au mois d'avril, le gouvernement britannique leur a fait savoir, en ayant à l'esprit les circonstances présentes, que le jour où il devrait se prononcer entre l'étranglement et la guerre, il aurait à choisir la guerre. Plusieurs puissances amies ont été informées de cette position et l'ont généralement approuvée. Aujourd'hui, ce que l'on redoutait s'est produit, et les puissances occidentales pourraient être placées devant l'alternative de l'étranglement ou de la guerre; pour sa part, Sir Ivone ne peut qu'indiquer sa conviction du fait que son gouvernement se refuserait à l'étranglement.

M.CHAUVEL déclare que les conclusions du gouvernement français rejoignent sur tous les points celles du gouvernement anglais et qu'il n'a donc rien à ajouter à l'exposé de Sir Ivone Kirkpatrick. Il se bornera à souligner les raisons qui justifient l'attitude de son propre gouvernement. Sans en faire un relevé exhaustif il peut les énumérer ainsi, d'après un ordre d'importance croissante :

- La nationalisation d'une Compagnie issue d'une entreprise française et dont le capital est largement réparti entre de très nombreuses familles françaises.

- La ruine des garanties apportées au libre passage du Canal.

- Le précédent menaçant que l'action du dictateur égyptien constitue à l'égard des intérêts occidentaux notamment pétroliers dans le Proche Orient, compte tenu de l'appel au fanatisme racial et religieux qui inspire les déclarations du gouvernement du Caire.

- La détérioration apportée de ce fait à la confiance internationale, et en particulier l'effet de cette détérioration sur le mécanisme d'aide aux pays sous développés.

- La volonté avouée du Colonel Nasser de devenir le leader d'un monde arabe, allant du Golfe Persique aux côtes occidentales de l'Afrique, dont toute présence occidentale serait exclue. Ici les intérêts particuliers de la France en Afrique du Nord rejoignent les intérêts généraux de l'Occident.

Amende. fran.

CVCE 5/7 www.cvce.eu

Telles sont les principales raisons pour lesquelles le gouvernement français, comme le gouvernement britannique, apporte à ce problème l'attention la plus sérieuse et n'est pas disposé à se contenter d'une manière de compromis. Il s'agit en l'espèce, comme le dit Sir Ivone Kirkpatrick, non seulement d'obtenir des garanties institutionnelles pour résoudre le problème particulier du Canal, mais aussi d'obtenir que le dictateur égyptien ne fasse pas prévaloir sa volonté personnelle contre les convenances et les intérêts internationaux.

Le Marquis du PARC remercie les Représen ants du Royaume-Uni et de la France pour les indications qu'ils viennent
Amende. belge. : de fournir au Conseil. Il a écouté avec grand intérêt et sympathie.

La position du gouvernement belge à l'égard du problème considéré devant être exposée à Londres par M. SPAAK dans l'après-midi du même jour, l'Ambassadeur de Belgique souhaite s'abstenir, à ce stade, d'autres commentaires.

M. ZOPPI en remerciant ses collègues de leur exposé d'une situation, qui lui était connue du fait de sa participation aux travaux de Lancaster House, souhaite évoquer une question de procédure, dont l'importance lui paraît appréciable.
Amende. ital. : Elle a trait à l'instance à laquelle M. Menzies fera rapport à son retour du Caire.

Ce dernier a en effet indiqué aux 18, avant son départ, qu'un rapport serait présenté au "Président de la Conférence" à l'issue des pourparlers.

Or, cette conférence existe-t-elle toujours ? Ne
Amende. ital. : serait-il pas préférable d'éviter de la mentionner, afin de ne pas appeler de nouveau la Russie à y participer avec l'attitude qu'on lui connaît? Ne pourrait envisager que M. Menzies et ses collègues fassent simplement rapport aux 18 ?

Amende. ital. :

Sir IVONE KIRKPATRICK remercie le Représentant de l'Italie d'avoir soulevé cette question qui lui semble pouvoir être résolue dès leur retour par les 5 eux-mêmes.

Dr RITTER en remerciant Sir Ivone et M. Chauvel de leurs déclarations, souligne que son gouvernement a pleinement conscience du fait que le blocus de Berlin constituait un premier stade dans la tentative russe de bolcheviser la totalité de l'Allemagne.

Sans l'action immédiate des puissances occidentales, Berlin aurait été englobé dans la sphère d'influence soviétique.

Un tel précédent ne peut qu'inspirer au gouvernement de la République fédérale le souci de voir les puissances occi-
Amende. alle. : dentales rester solidaires devant la situation grave qui existe actuellement.

Commentant les remarques du Représentant de l'Italie, Dr RITTER fait part de sa conviction que M. Menzies choisira pour rendre compte de la mission des Cinq une procédure appropriée; il lui semble d'ailleurs acquis que les 18 seront saisis par ses
Amende. alle. : soins, puisque ce dernier a déjà précisé en son temps l'inanité de faire rapport à une conférence dissoute.

www.cvce.eu

M. HASSELMAN s'associe aux remerciements déjà exprimés aux Représentants du Royaume-Uni et de la France.

M. CLASEN souligne, dans l'appréciation reconnaissante qu'il apporte aux exposés britannique et français, que l'U.E.O. constitue, comme l'a fait remarquer Sir Ivone, une association plus intime que l'O.T.A.N.; la situation actuelle ne peut qu'y trouver plus parfaite compréhension.

Le PRESIDENT adresse les remerciements du Conseil aux Représentants du Royaume-Uni et de la France pour leurs déclarations sur un problème d'intérêt commun.

Cette communication peut éventuellement marquer l'origine d'une pratique poursuivie avec fruit.

II. QUESTIONS DIVERSES

1) Communiqué de presse à l'issue de la présente réunion

Compte tenu du fait que Sir Ivone Kirkpatrick ne se montre pas favorable à la diffusion d'un communiqué de presse à l'issue de la présente réunion,

- Le CONSEIL convient de ne pas en publier.

DECLASSIFIE
U.E.O. 1er MARS 1989